

91

Note au Ministre

Objet : Distribution des vivres dans les Centres  
de Formation des jeunes.

Tous les Centres de Formation du Ministère (GACULIRO, SHYOGWE, KABARE et KARAGO) réclament des vivres, puisque leurs stocks sont actuellement épuisés.

Il ne reste pas grand chose dans nos stocks sauf quelques sacs de haricots (108) et de riz (42 sacs) et du sel (70 sacs) selon le dernier "état des stocks" nous fourni par le magasinier (M. MAHUKU E.).

L'obtention des vivres du Catholic Relief Service (C.R.S.) pose actuellement des problèmes puisque le Ministère n'a pas payé semble-t-il les frais de manutention qu'il doit payer et pour lesquels il s'est engagé de payer trimestriellement. En effet, les directeurs des Centres qui s'y présentent sont refoulés, et on leur dit que s'ils veulent obtenir les vivres directement, il faut qu'ils payent au comptant, les frais de manutention et de stockage (3.246 Frw sont réclamés au Directeur de GACULIRO pour enlever les vivres du 4e trimestre). Le Ministère devrait régler rapidement ce problème en payant tous les frais dus au C.R.S. pour débloquer la situation. Nous vous avons transmis des propositions sous forme de deux tableaux pour l'achat et la distribution par Centre des vivres, sur le B.O. 1981.

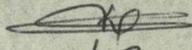
Puisque les fonds sont disponibles, la gestion devrait procéder rapidement à l'achat de ces vivres, pour permettre leur distribution dans les Centres bénéficiaires.

Mais les jeunes des Centres de Formation sont devenus trop exigeants à propos de ces vivres, de façon que quand il n'y en a pas, ils cessent tous les travaux à 11h pour rentrer chez eux à midi. Finalement leur journée de travail se réduit à 3h (de 8 à 11h). Ils oublient que ceux du CERAR ne sont pas nourris et qu'en plus de ça ils payent du minerval, alors qu'ils ne payent pas de frais de "scolarité" chez nous, les enfants du primaire supportent aussi les après-midi sans nourriture de midi. Bien sûr s'il y a de quoi manger, ils devraient en avoir, mais ils ne devraient pas en faire une condition sine quoi none de travail.

La quantité de vivres par Centre va d'ailleurs en diminuant puisque nous recevons depuis au moins 3 ans le même montant de 5.000.000 Frw pour cet article, alors que nos Centres deviennent de plus en plus nombreux et leur capacité d'accueil plus grande. Ces jeunes, s'ils continuent leurs exigences, vont nous obliger à poser parmi les conditions d'admission, "de ne pas conditionner leur formation au repas de midi au Centre".

Pour le moment, nous attendons l'achat des vivres, et lors de la distribution qui doit suivre l'achat immédiatement, nous dirons aux directeurs des Centres de gérer ces vivres en sachant que c'est pour toute une année (presque tout ce qu'on donne est non périssable) - la programmation est conçue pour une année sur le tableau de distribution - et que les jeunes le sachent aussi, comme ça tout sera clair pour tout le monde.

Directeur Général de la Jeunesse.-

  
no/87/987